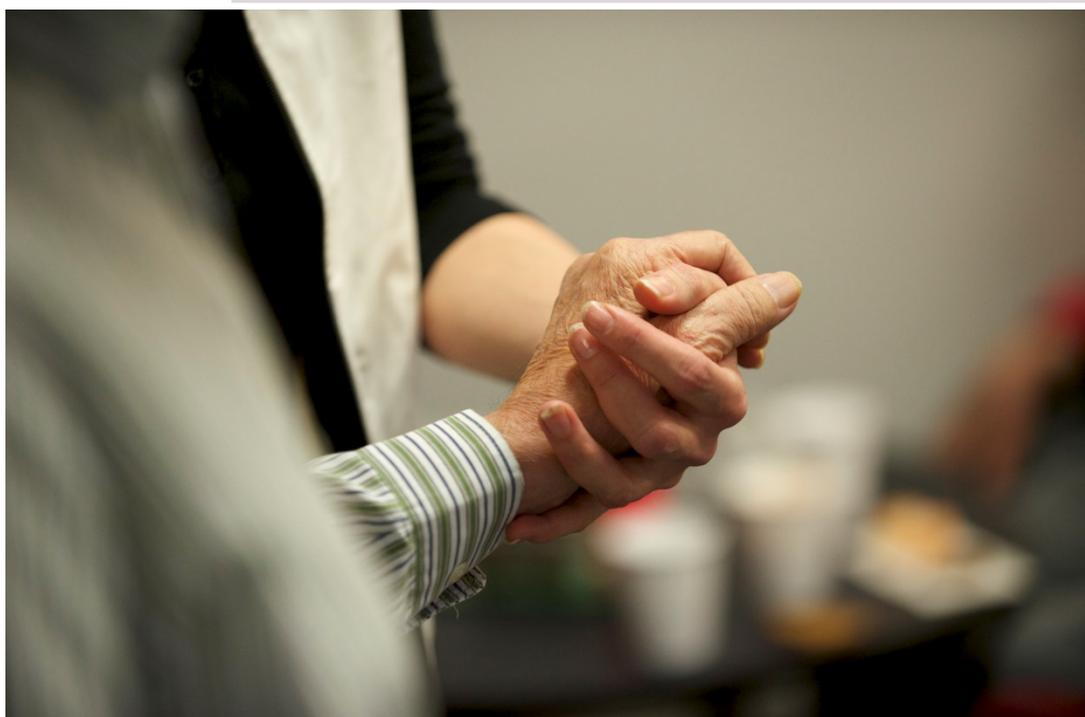




Planification de l'offre de
prestations dans les institutions
pour personnes en situation de
handicap, de dépendance ou de
précarité sociale

Rapport de planification 2017-2020

12 | 06 | 2017





Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

INVITATION POUR LES MÉDIAS

7 juin 2017

Présentation des besoins et planification de l'offre de prestations dans les institutions pour personnes en situation de handicap, de dépendance ou de précarité sociale

Madame, Monsieur,

Après la mise en œuvre du rapport de planification 2012-2016, le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC) a élaboré un nouveau rapport de planification pour la période 2017-2020.

La conseillère d'Etat **Esther Waeber-Kalbermatten**, cheffe du DSSC, souhaite vous présenter les résultats de cette étude à l'occasion d'une **conférence de presse** organisée :

Lundi 12 juin 2017 à 10.00 heures
Salle n°1, Espace Porte de Conthey - Sion

La cheffe du Département sera accompagnée par **Jérôme Favez**, chef du Service de l'action sociale, ainsi que **Margot Venetz**, cheffe de l'Office de coordination pour les institutions sociales.

Une documentation vous sera remise sur place. Vous la trouverez également sur le site www.vs.ch, sous la rubrique habituelle.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

André Mudry
Chef de l'Information





12 juin 2017

Rapport sur la planification des besoins 2017-2020 pour les personnes en situation de handicap ou défavorisées

(IVS).- Le Département en charge des affaires sociales a procédé à une nouvelle évaluation des besoins valaisans dans le domaine du handicap, des dépendances et de la précarité sociale. S'il dresse un état des lieux de la situation, ce rapport anticipe une progression des besoins d'ici 2020. Ainsi, des adaptations de l'offre de prestations doivent être envisagées, notamment pour le domaine psychique et mental.

Le Rapport d'évaluation des besoins et de planification de l'offre en institution 2017-2020 démontre la nécessité d'augmenter le nombre de places d'accueil durant les quatre prochaines années. Il analyse de plus la situation des personnes en situation de handicap et l'utilisation des structures avec un regard historique.

Augmentation importante des rentiers AI chez les jeunes adultes

L'analyse de la période 2008-2015 met en exergue des observations importantes : le nombre de rentes de l'assurance-invalidité (AI) a baissé sur la période, malgré une hausse dès 2013, due notamment au handicap psychique ; globalement l'invalidité reconnue s'est renforcée ; si les plus de 50 ans représentent 55% des rentiers, l'évolution chez les moins de 30 ans est préoccupante (+34%).

Cette évolution chez les jeunes adultes (18-30 ans) constitue un défi d'autant plus important pour le canton que le vieillissement de la population risque d'accroître les besoins.

Occupation des structures d'hébergement de 95%

A fin 2016, les institutions sociales valaisannes disposaient de 998 places d'hébergement et 1'859 places d'accueil en journée, offre fortement sollicitée avec des taux d'occupation de 95% (hébergement) et de près de 100% pour les activités en journée ; les prestations fournies par les structures intermédiaires ont également augmenté, notamment pour le soutien à domicile où le nombre de personnes accompagnées a doublé.

Besoins prévus en place d'ici 2020

Prise en charge	Situation 2016	Scénario 2020 (bas)	Scénario 2020 (haut)
Hébergement	998 places	+ 44	+ 89
Prestations de jour	1'859 places	+ 105	+ 170
Soutien à domicile	14'114 heures	+ 8'625 heures	
Soutien à l'emploi	575 mois	+ 191 mois	

Personnes de contact :

Esther Waeber-Kalbermatten, Conseillère d'Etat, 079 248 07 80
Margot Venetz, Cheffe de l'Office de coordination des institutions sociales, 027 606 48 71



Rapport sur la planification des besoins pour les personnes en situation de handicap ou défavorisées 2017-2020

Esther Waeber-Kalbermatten
Cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture

Conférence de presse du 12 juin 2017
Espace Porte de Conthey, Sion

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Table des matières

- ▲ Bases de travail
- ▲ Situation générale
- ▲ Etat des lieux et projection des besoins
 - Handicap physique
 - Handicap sensoriel
 - Handicap mental
 - Handicap psychique
 - Domaine des dépendances
 - Prestations ambulatoires
- ▲ Réserves
- ▲ Aspects financiers
- ▲ Thématiques centrales

Rapport sur la planification des besoins pour les personnes en situation de handicap ou défavorisées 2017-2020

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

BASES DE TRAVAIL

Méthodologie

▲ Méthode commune des cantons latins :

Dimension	Offre	Demande
Local	Source 1: enquête auprès des institutions	Source 2 : indicateurs complémentaires de la demande
Global	Source 3 : contrôle du taux d'institutionnalisation	Source 4 : scénarii dynamiques

Sources des données

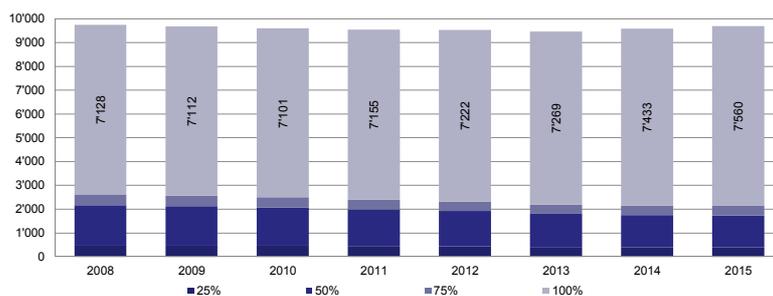
- ▲ Enquête auprès des institutions sur le profil des personnes accompagnées :
 - Structures des âges
 - Rentes AI
 - Degré d'impotence
- ▲ Enquête auprès des services d'évaluation et de soutien (Service social handicap et Addiction Valais) pour une estimation des besoins selon :
 - Type de handicap
 - Type de prestation (hébergement, occupation, prise en charge ambulatoire)
 - Niveau du besoin d'encadrement

Sources des données (suite)

- ▲ Données statistiques de l'Office cantonal AI :
 - Nombre et quotité de rentes AI
 - Nombre d'allocations et degré d'impotence (API)
 - Nombre de contributions d'assistance
 - Nombre de mesures d'intégration professionnelle
- ▲ Données de l'Office de l'enseignement spécialisé :
 - Transition des mineurs vers le secteur adulte 2017-2020
- ▲ Données statistiques de l'Office fédéral de la statistique :
 - Population active en Valais avec sa projection jusqu'en 2020
- ▲ Données statistiques disponible dans VALOGIS
 - Usagers des différentes prestations des institutions

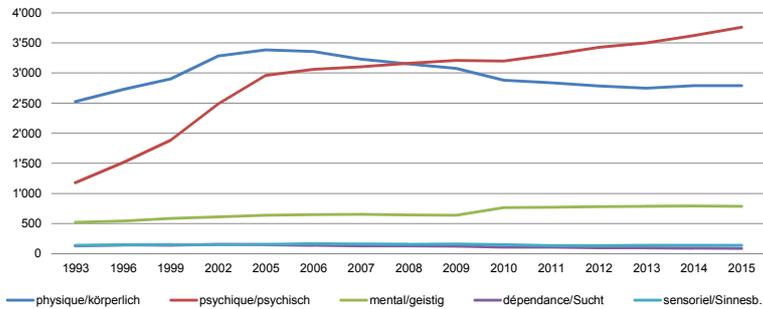
SITUATION GÉNÉRALE

Bénéficiaires AI par quotité de rente



- ▲ Croissance du nombre de rentes entières (+432 bénéficiaires)
- ▲ Diminution des autres quotités de rente
 - Nombre de quart de rentes (-64 bénéficiaires)
 - Nombre de demi-rentes (-360 bénéficiaires)
 - Nombre de trois-quarts de rentes (-57 bénéficiaires)

Evolution des rentes entières par type de handicap



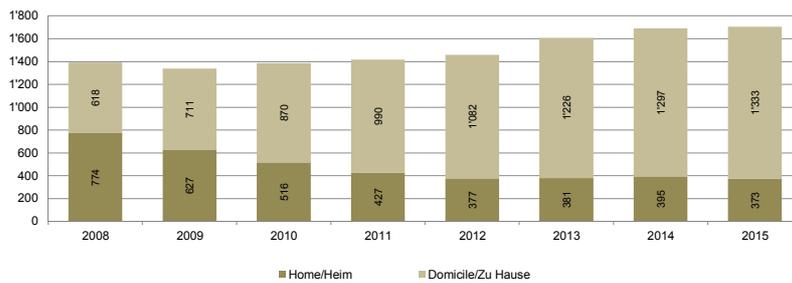
▲ Développement sur la période 2008-2015:

- Handicap psychique +631 bénéficiaires (+20.15%)
- Handicap mental +29 bénéficiaires (+3.85%)
- Handicap physique -184 bénéficiaires (-6.18%)
- Handicap sensoriel -13 bénéficiaires (-8.60%)
- Dépendance -31 bénéficiaires (-27.19%)

Rapport sur la planification des besoins pour les personnes en situation de handicap ou défavorisées 2017-2020

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Allocation d'impotence (API) par lieu de vie



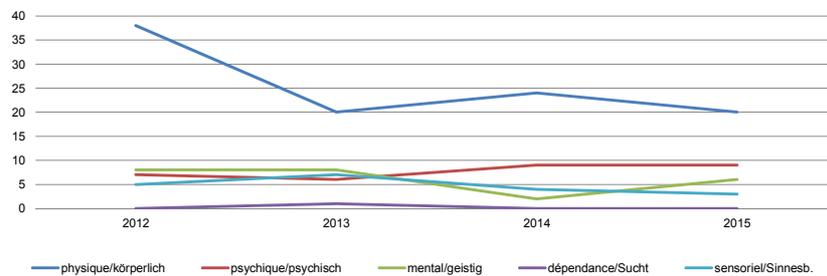
▲ Indicateur pour estimer le besoin d'encadrement

- Croissance du nombre d'API (+314 bénéficiaires, +22.56%)
- 155 bénéficiaires d'une API de type grave vivent en institution en 2015
- 210 bénéficiaires d'une API de type grave à domicile en 2015

Rapport sur la planification des besoins pour les personnes en situation de handicap ou défavorisées 2017-2020

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Contributions d'assistance délivrées par an et par type de handicap

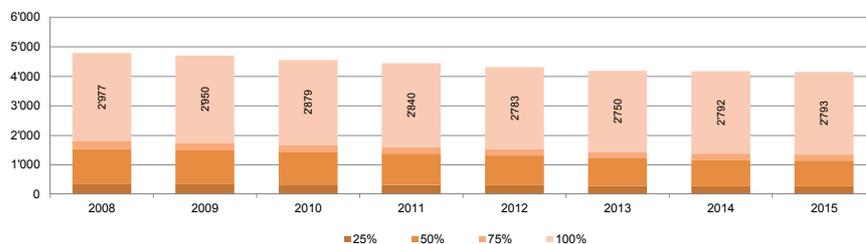


- ▲ Nouvelle mesure AI introduite en 2012
- ▲ Permet le maintien/retour à domicile
- ▲ 177 mesures allouées depuis 2012
 - dont 102 en faveur de personnes en situation de handicap physique

ÉTAT DES LIEUX ET PROJECTION DES BESOINS

Handicap physique – Etat des lieux

Evolution du nombre de rentes AI entre 2008 et 2015



- **Diminution globale pour le handicap physique de -13.36%**
 - Baisse moins nette des bénéficiaires de rentes entières (-6.18%)
 - Augmentation des rentiers AI pour les AVC/TCC (+12.36%)
 - Croissance chez les rentiers AI de 18 à 30 ans (+40.60%)
 - Majorité des rentiers AI ont plus de 50 ans (70%)

Handicap physique – Etat des lieux (suite)

Structure de l'offre de prestations en 2016

Prestation	Nombre de places planifiées pour 2016	Nombre de places effectives en 2016	Occupation des places en 2015
Hébergement	94	83	96%
Centre de jour	121	105	91%

- **Le nombre de places planifiées sera atteint avec l'ouverture de l'extension de Fux Campagna en septembre 2017.**
- **Viellissement constaté des usagers :**
 - Hébergement : > 50 ans → 69% (60% en 2012)
 - Centre de jour : > 50 ans → 56% (52% en 2012)
- **Baisse du taux d'institutionnalisation**
 - 3.08% des bénéficiaires de rentes AI entières (3.95% en 2012)

Handicap physique – Projection des besoins

▲ Besoins supplémentaires d'ici 2020

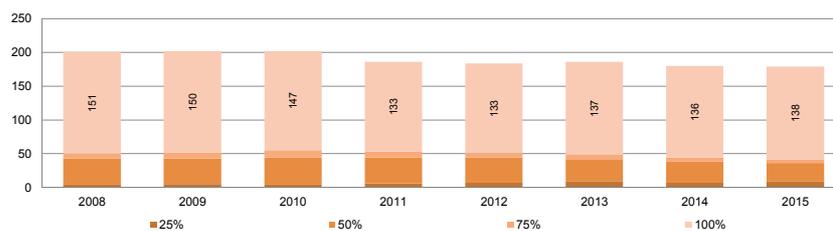
Prestation	Scénario bas	Scénario haut
Hébergement	+9	+15
Occupation	+10	+23

▲ Aspects qualitatifs

- Le besoin en places supplémentaires se concentre dans le Valais romand.
- Les places supplémentaires devraient être nécessaires pour les personnes atteintes de sclérose en plaque ou d'un AVC/TCC.
- Les besoins en accompagnement et en soins devraient être revus à la hausse.

Handicap sensoriel – Etat des lieux

▲ Evolution du nombre de rentes AI entre 2008 et 2015



- Diminution globale pour le handicap sensoriel de -10.95%
 - Baisse moins nette des bénéficiaires de rente entière (-8.61%)
 - Nombre de bénéficiaires de rente entière repart à la hausse depuis 2012
 - Majorité des rentiers AI ont plus de 50 ans → 58% (62% en 2012)

Handicap sensoriel – Etat des lieux (suite)

▲ Structure de l'offre de prestations en 2016

Prestation	Nombre de places planifiées pour 2016	Nombre de places effectives en 2016	Occupation des places en 2015
Hébergement	24	28	96%
Centre de jour	27	30	94%

- Seule la Fondation Romande en faveur des personnes SourdAveugles (FRSA) est concernée
- Le nombre de places dépasse légèrement celui planifié
- La FRSA dispose d'une rôle intercantonale, ainsi plus de la moitié de ses résidents proviennent d'autres cantons romands.

Handicap sensoriel – Projection des besoins

▲ Besoins supplémentaires d'ici 2020

Prestation	Scénario bas	Scénario haut
Hébergement	+1	+1
Occupation	+2	+2

Seul le besoin valaisan est considéré dans cette projection

▲ Aspects qualitatifs

- L'institution estime à 250 personnes le nombre de sourd-aveugles en Romandie.
- Dans le domaine de l'occupation on note un besoin pour des prestations de soutien socio-professionnel.

Handicap mental – Etat des lieux

▲ Evolution du nombre de rentes AI entre 2008 et 2015



- **Stable globalement – faible augmentation de +1.17%**
 - Augmentation des bénéficiaires d'une rente entière de +3.85%
 - La grande majorité des bénéficiaires perçoivent une rente entière (plus de 90%)
 - Forte hausse des rentiers de 51 à 60 ans (+47%, soit +64 pers.)
 - La majorité des bénéficiaires a plus de 40 ans → 54%

Handicap mental – Etat des lieux (suite)

▲ Structure de l'offre de prestations en 2016

Prestation	Nombre de places planifiées pour 2016	Nombre de places effectives en 2016	Occupation des places en 2015
Hébergement	464	463	92%
Centre de jour	370	378	95%
Atelier	476	476	107%

- **Correspond à environ la moitié des places disponibles**
- **Fortes hausses des usagers les plus jeunes et les plus âgés**
- **Vieillesse de la population accueillie**
- **Croissance du taux d'institutionnalisation**
 - 57.34% des rentiers AI 100% sont institutionnalisés (55.20% en 2012)
 - Hausse marquée pour les 18-30 ans : 65.12% (55.80% en 2012)

Handicap mental – Projection des besoins

▲ Besoins supplémentaires d'ici 2020

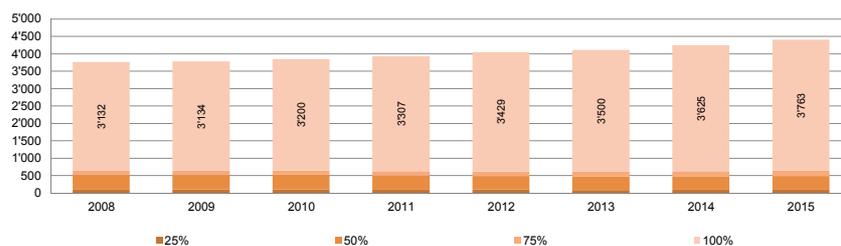
Prestation	Scénario bas	Scénario haut
Hébergement	+8	+37
Occupation	+31	+71

▲ Aspects qualitatifs

- Croissance des besoins en encadrement et en soins
- Baisse tendancielle des capacités des usagers
 - besoins supplémentaires en place de centre de jour
- Besoins en prestations adaptées aux jeunes usagers
 - en hébergement : appartement protégé ou foyer de jeunes
 - en occupation, offre de formation
- Besoins en prestations adaptées aux usagers les plus âgés
- Besoins en place d'accueil temporaire (UAT)

Handicap psychique – Etat des lieux

▲ Evolution du nombre de rentes AI entre 2008 et 2015



- Forte augmentation pour le handicap psychique de +16.97%
 - Augmentation nette des bénéficiaires d'une rente entière +20.15%
 - Jeunes (18-30 ans) particulièrement exposés +60.10%
 - La majorité des rentiers AI ont plus de 40 ans, à 70% (74% en 2012)

Handicap psychique – Etat des lieux (suite)

▲ Structure de l'offre de prestations en 2016

Prestation	Nombre de places planifiées pour 2016	Nombre de places effectives en 2016	Occupation des places en 2015
Hébergement	316	302	99%
Centre de jour	277	286	84%
Atelier	63	62	105%

- Le projet d'extension de la Fondation Domus sera repris dans la nouvelle période de planification
- Hausse des usagers de moins de 30 ans et de plus de 60 ans
- Baisse de l'âge moyen des usagers
- Baisse du taux d'institutionnalisation 7.52% (8.05% en 2012)
 - Cependant, croissance pour les usagers entre 61 et 65 ans à 9.67% (6.94% en 2012)

Handicap psychique – Projections des besoins

▲ Besoins supplémentaires d'ici 2020

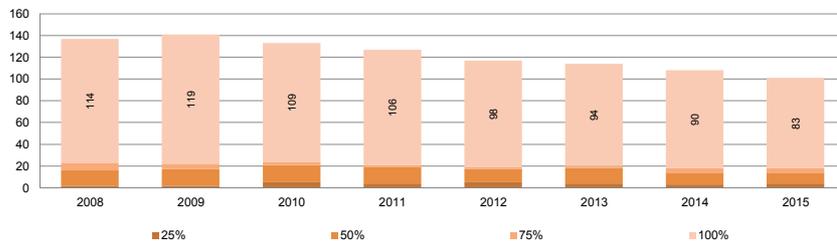
Prestation	Scénario bas	Scénario haut
Hébergement	+26	+36
Occupation	+41	+53

▲ Aspects qualitatifs

- Pour l'hébergement
 - Besoin en places pour des cas lourds et complexes
 - Besoin en places pour des usagers avec un haut besoin de soins (vieillesse)
- Pour l'occupation
 - Besoin en places pour des activités proches du 1er marché du travail (par ex. atelier éclaté)
 - Besoin en place pour des activités en faveur des usagers âgés

Domaine des dépendances – Etat des lieux

▲ Evolution du nombre de rentes AI entre 2008 et 2015



- Forte baisse du handicap lié à une addiction de -26.28%
 - Seule la classe des 18-30 ans est en hausse
 - La majorité des rentiers AI ont plus de 50 ans, à 65% (71% en 2012)

Domaine des dépendances – Etat des lieux (suite)

▲ Structure de l'offre de prestations en 2016

Prestation	Nombre de places planifiées pour 2016	Nombre de places effectives en 2016	Occupation des places en 2015
Hébergement	60	60	83%
Occupation	60	62	82%

- L'âge moyen augmente dans les structures d'hébergement et diminue dans les structures de jour :
 - Hébergement : 38.71 ans (40.26 ans en 2012)
 - Centre de jour : 41.19 ans (35.79 ans en 2012)
- Evolutions diverses des durées de placement
 - Baisse dans l'hébergement
 - Hausse dans l'occupation
 - Constat d'une tendance vers plus de mesures ambulatoires

Domaine des dépendances – Projection des besoins

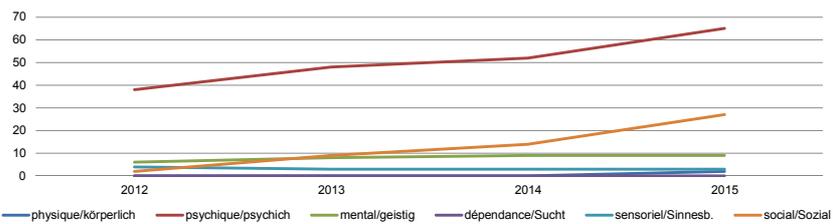
▲ Besoins supplémentaires d'ici 2020

Prestation	Scénario bas	Scénario haut
Hébergement	-1 (0)	-1 (0)
Occupation	0	0

▲ Aspects qualitatifs

- Les besoins pour des places d'hébergement et d'occupation classiques peuvent être couverts par les structures actuelles.
- La Fondation Addiction Valais constate une complexification des situations.
- En plus des places d'occupation, la fondation envisage une extension de ces prestations ambulatoires.

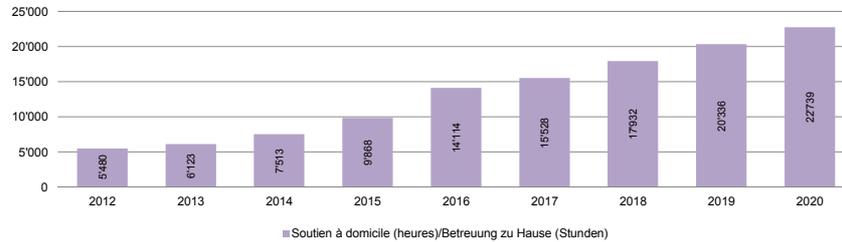
Prestations ambulatoires – Soutien à domicile



▲ La prestation de soutien socio-éducatif à domicile est un modèle de réussite depuis son introduction en 2010 :

- Le nombre de personnes accompagnées a plus que doublé depuis 2012
 - 2015: 104 personnes (50 en 2012)
- Huit institutions fournissent cette prestation en 2016
- Les prestations sont fournies dans le handicap psychique et les problématiques sociales
- La majorité des bénéficiaires ont moins de 41 ans (55%)

Prestations ambulatoires – Soutien à domicile



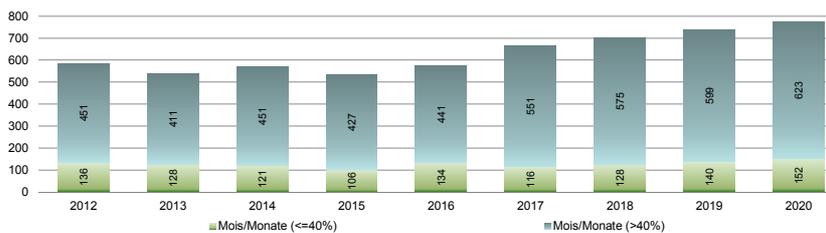
- ▲ Le besoin supplémentaire par rapport à 2016 est de + 8'625 heures
- ▲ Au minimum 240 personnes seront accompagnées à domicile à fin 2020
- ▲ Rendre le système plus flexible

Rapport sur la planification des besoins pour les personnes en situation de handicap ou défavorisées 2017-2020

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

29

Prestations ambulatoires – Intégration socio-professionnelle



- ▲ Les objectifs quantitatifs n'ont pu être atteints
 - Dépendent de la disposition des employeurs à intégrer des personnes en situation de handicap
- ▲ 191 mois d'accompagnement supplémentaires jusqu'en 2020
- ▲ Si ils se réalisaient, pas moins de 65 personnes seraient intégrées dans une entreprise du 1er marché du travail

Rapport sur la planification des besoins pour les personnes en situation de handicap ou défavorisées 2017-2020

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

30

Résumé des besoins supplémentaires 2017-2020

Handicap	Places supplémentaires				Soutien à domicile	Intégration socio-professionnelle
	Hébergement		Occupation			
	bas	haut	bas	haut	heures	mois
Handicap physique	9	15	10	23	1'800	0
Handicap sensoriel	1	1	2	2	0	0
Handicap mental	8	37	31	71	500	191
Handicap psychique	26	36	41	53	3'350	0
Dépendances	0	0	0	0	0	0
Sans distinction	0	0	15	15	0	0
Problématiques sociales	0	0	6	6	3'000	0
Total	44	89	105	170	8'625	191

RÉSERVES

Réerves

- ▲ Le besoin supplémentaire s'est fondé sur des extrapolations se basant sur des conditions-cadres restant constantes.
- ▲ Des modifications dans les conditions-cadres peuvent plus ou moins influencer le besoin effectif
- ▲ Les facteurs suivants peuvent être relevés :
 - Effets de la Convention onusienne relative aux droits des personnes handicapées
 - Futures révisions de la loi sur l'assurance-invalidité
 - Progrès médical (par ex. diagnostic prénatal)
 - Progrès technique
 - Paradigmes sociaux (par ex. modèle familial, ménages monopartaux, etc.)
 - etc.

ASPECTS FINANCIERS

Coûts d'exploitation

- Les coûts d'exploitation additionnels sont estimés en moyenne entre 6.2 et 10.7 Mios. selon le scénario, pour la période 2017-2020

Handicap	Places supplémentaires		heures	mois
	Bas	Haut		
Handicap physique	1'021'804	2'165'862	41'400	0
Handicap sensoriel	64'233	64'233	0	0
Handicap mental	1'201'025	3'531'963	11'500	210'100
Handicap psychique	3'087'275	4'082'563	77'050	0
Dépendances	0	0	0	0
Sans distinction	201'144	201'144	0	0
Problématiques sociales	243'708	243'708	69'000	0
Total (cumulé jusqu'en 2020)	5'819'189	10'289'473	198'950	210'100

Coûts d'investissement

- Les coûts d'investissement sont estimés en moyenne entre 21.1 et 39.7 Mios. selon le scénario, pour la période 2017-2020

Intitulé	Scénarii	
	Bas	haut
Coûts de construction (cumulé jusqu'en 2020)	21'111'840	39'683'890
Subvention (75%) (cumulé jusqu'en 2020)	15'833'880	29'762'918

THÉMATIQUES CENTRALES

Thématiques centrales

- ▲ Développement des différentes formes de logements et de soutiens des personnes en situation de handicap dans leur choix de lieu de vie ;
- ▲ Mettre à disposition des places d'accueil temporaire ou de vacances ;
- ▲ Prise en compte des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap en âge AVS;
- ▲ Accroître l'offre pour les personnes avec un fort besoin d'encadrement ;
- ▲ Prise en considération des offres manquantes, notamment dans le domaine des troubles du spectre autistique ;
- ▲ Création de nouvelles places de formation pour les jeunes en situation de handicap.

